RCS : NIMES
Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00587
Numéro SIREN : 827 797 689
Nom ou dénomination : ABC PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2018 sous le numéro de dépôt B2018/001934

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *NÎMES*

Date : 30/03/2018

1057158

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/001934**
n°de gestion : **2018B00587**
n°SIREN : **827 797 689 RCS Nîmes**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 30/03/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABC PARTICIPATIONS - Société à responsabilité limitée
52 chemin Des Mouflons 30400 Villeneuve-les-avignon -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

1057158

B1934

ETATS DE SYNTHESE 2017

Période du 08/02/2017 au 30/09/2017

SARL ABC PARTICIPATIONS XEROX

135 avenue pierre semard Min Bâtiment D2
84000 AVIGNON

CABINET FIDU-NEC Reynaud Expertise

Societe d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Marseille

111 impasse de la lavande

84100 ORANGE

Tél : 09 62 04 47 69 - Tél : 04 90 61 24 54 *Fax : 04 90 66 17 43*

Mail.: fidu-nec@orange.fr

ETATS DE SYNTHESE 2017

Période du 08/02/2017 au 30/09/2017

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/17
ACTIF			
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles			
Immob. en cours / Avances & acomptes			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	860 000		860 000
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**860 000**		**860 000**
Stocks			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Créances			
Clients et comptes rattachés	20 383		20 383
Fournisseurs débiteurs			
Personnel			
Etat, Impôts sur les bénéfices			
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires			
Autres créances	335		335
Divers			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Valeurs mobilières de placement	30 000		30 000
Disponibilités	53 156		53 156
Charges constatées d'avance			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**103 874**		**103 874**
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion - Actif			
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	**963 874**		**963 874**

Bilan

	Net au 30/09/17
PASSIF	
Capital social ou individuel	1 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecarts de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	**488 990**
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**490 490**
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts	*422 681*
Découverts et concours bancaires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	422 681
Emprunts et dettes financières diverses	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	760
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat, Impôts sur les bénéfices	*35 880*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*13 284*
Etat, Obligations cautionnées	
Autres dettes fiscales et sociales	
Dettes fiscales et sociales	49 164
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	779
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	**473 384**
Ecarts de conversion - Passif	
TOTAL PASSIF	**963 874**

Compte de résultat

	du 08/02/17 au 30/09/17 8 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	119 088	100,00	119 088	
Total	**119 088**	**100,00**	**119 088**	
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	11 453	9,62	11 453	
Total	**11 453**	**9,62**	**11 453**	
MARGE SUR M/SES & MAT	**107 635**	**90,38**	**107 635**	
CHARGES				
Charges sociales	180	0,15	180	
Autres charges				
Total	**180**	**0,15**	**180**	
RESULTAT D'EXPLOITATION	**107 455**	**90,23**	**107 455**	
Produits financiers	420 335	352,96	420 335	
Charges financières	2 920	2,45	2 920	
Résultat financier	**417 415**	**350,51**	**417 415**	
RESULTAT COURANT	**524 870**	**440,74**	**524 870**	
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices	35 880	30,13	35 880	
RESULTAT DE L'EXERCICE	**488 990**	**410,61**	**488 990**	

Soldes intermédiaires Production (CEG)

	du 08/02/17 au 30/09/17 8 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue	119 088	100,00	119 088	
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	**119 088**	**100,00**	**119 088**	
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	**119 088**	**100,00**	**119 088**	
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	**119 088**	**100,00**	**119 088**	
MARGE BRUTE GLOBALE	**119 088**	**100,00**	**119 088**	
Autres achats et charges externes	11 453	9,62	11 453	
VALEUR AJOUTEE	**107 635**	**90,38**	**107 635**	
Charges de personnel	180	0,15	180	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**107 455**	**90,23**	**107 455**	
Autres charges				
RESULTAT D'EXPLOITATION	**107 455**	**90,23**	**107 455**	
Produits financiers	420 335	352,96	420 335	
Charges financières	2 920	2,45	2 920	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**524 870**	**440,74**	**524 870**	
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices	35 880	30,13	35 880	
RESULTAT DE L'EXERCICE	**488 990**	**410,61**	**488 990**	

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/17
ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées			
261000 - titres de participation axens (49%)	860 000		860 000
	860 000		860 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**860 000**		**860 000**
Stocks			
Créances			
Clients et comptes rattachés			
411000 - clients	20 383		20 383
	20 383		20 383
Autres créances			
451000 - compte courant axens	335		335
	335		335
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
508100 - DAT	30 000		30 000
	30 000		30 000
Disponibilités			
512000 - credit agricole 48121214027	50 079		50 079
512100 - caisse épargne	3 077		3 077
	53 156		53 156
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**103 874**		**103 874**
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	**963 874**		**963 874**

Bilan

	Net au 30/09/17
PASSIF	
Capital social ou individuel	
101300 - capital souscrit-appelé, versé	1 500
	1 500
Résultat de l'exercice	**488 990**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**490 490**
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts	
164100 - emprunt crca 00001253884	209 920
164101 - emprunt caisse épargne 4908055	212 444
168840 - int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	317
	422 681
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	422 681
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	
455100 - compte courant aaron julien	760
	760
Etat, Impôts sur les bénéfices	
444000 - etat - impôts sur les bénéfices	35 880
	35 880
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	
445510 - tva à décaisser	9 887
445865 - TVA sur dus clients	3 397
	13 284
Dettes fiscales et sociales	49 164
Autres dettes	
467200 - créditeurs divers	779
	779
TOTAL DETTES	**473 384**
TOTAL PASSIF	**963 874**

Compte de résultat BIC (CEG)

	du 08/02/17 au 30/09/17 8 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue				
706000 - prestations de services	28 000	23,51		
706100 - Indemnité mandat social DG	91 088	76,49		
	119 088	100,00	119 088	
Total	**119 088**	**100,00**	**119 088**	
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes				
613500 - locations mobilières	99	0,08		
616000 - primes d'assurance	411	0,35		
622600 - honoraires	1 073	0,90		
622601 - Honoraires conseil juridique	7 000	5,88		
622700 - frais d'actes et contentieux	880	0,74		
625100 - voyages et déplacements	337	0,28		
627100 - services bancaires	1 653	1,39		
	11 453	9,62	11 453	
Total	**11 453**	**9,62**	**11 453**	
MARGE SUR M/SES & MAT	**107 635**	**90,38**	**107 635**	
CHARGES				
Charges sociales				
646400 - contrat santé pacifica	180	0,15		
	180	0,15	180	
Autres charges				
658000 - charges diverses gestion courante				
Total	**180**	**0,15**	**180**	
RESULTAT D'EXPLOITATION	**107 455**	**90,23**	**107 455**	
Produits financiers				
761000 - produits de participations	420 335	352,96		
	420 335	352,96	420 335	
Charges financières				
661100 - intérêts des emprunts et dettes	2 426	2,04		
661600 - intérêts bancaires	494	0,41		
	2 920	2,45	2 920	
Résultat financier	**417 415**	**350,51**	**417 415**	
RESULTAT COURANT	**524 870**	**440,74**	**524 870**	
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices				
695000 - impôts sur les bénéfices	35 880	30,13		
	35 880	30,13	35 880	
RESULTAT DE L'EXERCICE	**488 990**	**410,61**	**488 990**	

ETATS DE SYNTHESE 2017

Période du 08/02/2017 au 30/09/2017

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABC PARTICIPATIONS XEROX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 963 874 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 488 990 euros.

L'exercice a une durée de 8 mois, recouvrant la période du 08/02/2017 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		860 000		860 000
Total		**860 000**		**860 000**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				**860 000**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			860 000	860 000
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			**860 000**	**860 000**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 20 718 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	20 383	20 383	
Autres	335	335	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**20 718**	**20 718**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 500,00 euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	1 500	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 500	1,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 473 384 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	422 681	63 786	250 902	107 993
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	49 164	49 164		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 539	1 539		
Produits constatés d'avance				
Total	**473 384**	**114 489**	**250 902**	**107 993**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	440 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	20 162			
(**) Dont envers les associés	760			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 euros.

Charges à payer

	Montant
int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	317
Total	**317**

Autres informations

ETATS DE SYNTHESE 2017

Période du 08/02/2017 au 30/09/2017

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2017

Exercice ouvert le	08/02/2017	et clos le	30/09/2017	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 *quinquies* C), cocher la case	
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223–I–2 *quinquies* C), cocher la case	
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SARL ABC PARTICIPATIONS	
SIRET 8 2 7 7 9 7 6 8 9 0 0 0 1 1	
Adresse du principal établissement:	**Ancienne adresse en cas de changement:**
135 avenue pierre semard Min Bâtiment D2 84000 AVIGNON	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Activités des sociétés holding	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 **Résultat fiscal** Bénéfice imposable à 33,1/3 %	75 552	Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%*	50 000	Déficit	0

2 Plus–values

PV à long terme imposables à 15 % | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long teme imposables à 0% | PV exonérées art. 238*quindecies*

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes | Zones franches urbaines | Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 *septies* | Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies* | Autres dispositifs | Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas) | Plus–values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre–mer :

Dans le secteur productif, art. 244 quater W | Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065–SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné ☐ Visa : CGA ☐

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

– du professionnel de l'expertise comptable : EURL CABINET FIDU-NEC
111 impasse de la lavande 84100 ORANGE *Tél :09 62 04 47 69*

– du conseil : SARL FIDU-NEC REYNAUD EXPERTISE
111 IMPASSE DE LA LAVANDE 84100 ORANGE *Tél :09.62.04.47.69*

– de l'association agréée : *Tél :*

– N° d'agrément de l'AA :

FIDU-NEC REYNAUD EXPERTISE
Impasse de la Lavande
84100 ORANGE
Tél. : 09 62 04 47 69 - Fax : 04 90 66 17 43
Siret 435 127 [illegible] 00018 - APE 6920Z

certifié conforme

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065–SD, à la rubrique "NOUVEAUTES").

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD
2017

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle–même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci–dessus (3)					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48–3 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, rembourse–ments forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute pro-priété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS–VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Group

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP **N° 2033-A 2017**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABC PARTICIPATIONS XEROX — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 135 avenue pierre semard Min Bâtiment D2 84000 AVIGNON

Numéro SIRET* 8 2 7 7 9 7 6 8 9 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois* 8 — Durée de l'exercice précédent* ____

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 30/09/2017 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028		030	
	Immobilisations financières* (1)		040	860 000	042	860 000
	Total I (5)		044	860 000	048	860 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052	
	STOCKS Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	20 383	070	20 383
		Autres* (3)	072	334	074	334
	Valeurs mobilières de placement		080	30 000	082	30 000
	Disponibilités		084	53 155	086	53 155
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	103 873	098	103 873
	Total général (I + II)		110	963 873	112	963 873

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 500
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	488 989
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	490 489
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	422 680
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... 169 760)	172	50 703
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	473 383
	Total général (I + II + III)	180	963 873

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	358 894
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	860 000
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP **N° 2033-B 2017**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise SARL ABC PARTICIPATIONS XEROX — Néant ☐ *

Exercice N clos le 30/09/2017

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue biens	dont export et livraisons	215		214	
	Production vendue services*	dont intracommunautaires	217		218	119 088
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	119 088
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	11 453
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	179
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	11 633
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	107 454
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	420 334
	Produits exceptionnels (IV)				290	
	Charges financières (V)				294	2 919
	Charges exceptionnelles — dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300	
	Charges exceptionnelles — dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)		348			
	Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	35 880
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	488 989

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	488 989	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	35 880			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247					
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330	21 017		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986	ZFU-TE (44. *octies* et *octies* A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981	JEI (44. *sexies* A)	989			
	ZRD (44. *terdecies*)	127	ZRR (*44 quindecies*)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (*art 44 duodecies*)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990			
	Dont divers — ZFA (*44 quaterdecies*)	345	Investissements outre-mer	344		350	420 334
	Dont divers — Créance due au report en arrière du déficit			346			
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	125 552	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356			
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	125 552	372	

Cegid Group

(ligne 1 à 1)

ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B

SARL ABC PARTICIPATIONS XEROX
135 avenue pierre semard Min Bâtiment D2

84000 AVIGNON

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

Libellé	Montant
quote part de frais	21 017

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B

SARL ABC PARTICIPATIONS XEROX
135 avenue pierre semard Min Bâtiment D2

84000 AVIGNON

B - RESULTAT FISCAL

Divers à déduire

Libellé	Montant
dividendes	420 334

Cegid Group

(3) **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES-MOINS -VALUES**

DGFiP **N° 2033-C 2017**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABC PARTICIPATIONS XEROX

Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480	482 860 000	484	486 860 000	
TOTAL		490	492 860 000	494	496 860 000	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570	572	574	576

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 16 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 *terdecies*).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Group

4 **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABC PARTICIPATIONS XEROX

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033–B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent[1]	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 *ter* ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	179
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	23 817
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 722
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

[1] Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033–NOT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFiP N° 2033-E 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ABC PARTICIPATIONS XEROX — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 08/02/2017 et clos le : 30/09/2017 Durée en nombre de mois : 8

I Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue – Biens	109	
Production vendue – Services	141	119 088
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	119 088

II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	11 354
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A.autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	11 354

III Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	107 733

IV Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE–SD pour les multi–établissements et sur le 1329–DEF–SD)	117	107 733

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330–CVAE–SD), compléter le cadre ci–dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330–CVAE–SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	178 632
Période de référence	024	08/02/2017
Date de cessation	186	30/09/2017

V Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033–NOT–SD.

Cegid Group

6 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2033-F 2017**

Formulaire obligatoire (art 38 de l'annexe III au C G I)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)*

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2017 N° SIRET 8 2 7 7 9 7 6 8 9 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ABC PARTICIPATIONS XEROX

ADRESSE (voie) 135 avenue pierre semard Min Bâtiment D2

CODE POSTAL 84000 VILLE AVIGNON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 500

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique AARON | Prénom(s) JULIEN | Nom marital | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 1 500

Naissance : Date 16101984 N° Département 94 Commune FONTENAY-SOUS-BOIS Pays

Adresse : N° 6 Voie IMPASSE DES FRENES

Code Postal 30133 Commune ANGLES Pays FRANCE

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032–NOT.

Cegid Group

7 **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP **N° 2033-G 2017**

Formulaire obligatoire (art 38 de l'ann III au C G I)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2017

N° SIRET 8 2 7 7 9 7 6 8 9 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ABC PARTICIPATIONS XEROX

ADRESSE (voie) 135 avenue pierre semard Min Bâtiment D2

CODE POSTAL 84000 VILLE AVIGNON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	1

Forme juridique SAS Dénomination AXENS

N° SIREN (si société établie en France) 491571493 % de détention 49.00

Adresse : N° 135 Voie avenue PIERRE SEMARD

Code Postal 84000 Commune AVIGNON Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

Cegid Group

ABC PARTICIPATIONS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 500.00 €

Siège social : 52 chemin des mouflons

30400 VILLENEUVE-LES-AVIGNON

827 797 689 RCS AVIGNON

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 26 FÉVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six février, à dix-huit heures , les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur JULIEN AARON, propriétaire de 1 500 parts

soit un total de 1 500 parts

sur les mille cinq cents (1 500) parts composant le capital social.

Monsieur JULIEN AARON préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2017,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

JA

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 septembre 2017, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 488 989.77 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 488 989.77 €
- Affectation d"une somme de 150.00 €

 au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social
- Une somme de 488 839.77 €

 affectée, pour solde, au compte "Autres réserves".

Dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique approuve les opérations intervenues, ainsi que les conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues, entre Monsieur JULIEN AARON et la société telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés votants, Monsieur JULIEN AARON s'étant abstenu et ses titres n'ayant pas été pris en compte dans le calcul de la majorité.

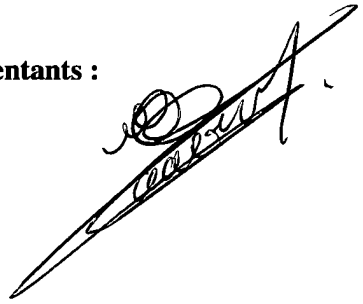
JA

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

Le gérant :

- JULIEN AARON

Les associés ou leurs représentants :



ABC PARTICIPATIONS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 500.00 €

Siège social : 52 chemin des mouflons

30400 VILLENEUVE-LES-AVIGNON

827 797 689 RCS AVIGNON

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 FÉVRIER 2018

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2017, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Par ailleurs, il est précisé que ce premier exercice social a eu une durée exceptionnelle de 8 mois.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 119 088.00 €.

Le total des charges d'exploitation ressort à 11 633.34 €.

Le résultat d'exploitation ressort à 107 454.66 €.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève quant à lui à une somme de 35 880.00 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 488 989.77 €.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'activité constatée et les résultats de ce premier exercice nous rassurent pleinement sur les choix retenus pour le démarrage de notre société et nous permettent d'envisager l'avenir sous un jour très favorable.

Nous conservons donc nos objectifs de croissance, tout en restant cependant vigilants sur le niveau des frais fixes de gestion.

JA

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 488 989.77 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de 488 989.77 €
- Affectation d"une somme de 150.00 €

 au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social
- Une somme de 488 839.77 €

 affectée, pour solde, au compte "Autres réserves".

Dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

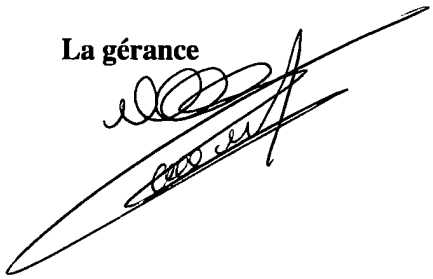
Notre société n'ayant pas de Commissaire aux comptes, vous entendrez la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

JA

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2017.

La gérance



ABC PARTICIPATIONS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 500.00 €

Siège social : 52 chemin des mouflons

30400 VILLENEUVE-LES-AVIGNON

827 797 689 RCS AVIGNON

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 FÉVRIER 2018

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 septembre 2017, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 488 989.77 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 488 989.77 €
- Affectation d"une somme de 150.00 €

 au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social
- Une somme de 488 839.77 €

 affectée, pour solde, au compte "Autres réserves".

JA

Dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique approuve les opérations intervenues, ainsi que les conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues, entre Monsieur JULIEN AARON et la société telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Copie certifiée conforme

La Gérance



CABINET FIDU-NEC
111 impasse de la lavande
84100 ORANGE
Siret : 43512773300028 – APE : 6920Z
Tél. : 09 62 04 47 69
Fax : 04 90 66 17 43
Email : fidu-nec@orange.fr

COURRIER REÇU LE
26 MARS 2018
GREFFE
Tribunal de Commerce de Nîmes

Greffe du Tribunal de commerce
12 rue Cité Foulc
30000 NIMES

Objet : **ABC PARTICIPATIONS**
N° RCS : **827797689 RCS AVIGNON**
N° gestion : 827797689
N/réf. : **Dossier 00001253 - 5Yr/FL1**

Orange, le 20 mars 2018

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt et concernant la société sous référence, les documents suivants :

- les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2017,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée.

Nous vous serions obligés de bien vouloir nous faire parvenir directement au cabinet FIDU-NEC, dont l'adresse est mentionnée ci-dessus, le récépissé de dépôt d'actes correspondant.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le coût de ce dépôt sous forme d'un chèque de 46.37 euros en règlement de cette formalité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, nos sincères salutations.

CLAUDINE REYNAUD